

PIÈCES A TELEVERSER DANS L'ESPACE CYCLADES CANDIDAT (RUBRIQUE « MES JUSTIFICATIFS »)

POUR TOUS LES CANDIDATS :

- ✎ La confirmation d'inscription dûment vérifiée datée et signée.
- ✎ La photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille en cours de validité,
- ✎ la photocopie éventuelle de dispenses d'épreuves obtenues ou du relevé de notes pour faire valoir des bénéfices,

POUR LES CANDIDATS APPRENTIS :

- ✎ La copie du contrat d'apprentissage visé par les trois parties : candidat, employeur, centre de formation, justifiant des 2 années de formation au BTS.

POUR LES CANDIDATS EN FORMATION CONTINUE :

- ✎ L'attestation de formation du centre de formation continue

POUR LES CANDIDATS REDOUBLANTS :

- ✎ la photocopie des relevés de notes du BTS s'ils souhaitent faire valoir des bénéfices. (les bénéfices de notes sont valables 5 ans à partir de leur date d'obtention),

Remarque :

La confirmation d'inscription sera disponible à la fin du processus d'inscription.

Il faudra la dater et la signer puis la téléverser.